La Lettre des Elu·e·s

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

FEVRIER 2023

Numéro 8

Fin janvier, les 42 conseillers départementaux se sont réunis en session pour adopter le Budget 2023 du Département du Loiret.

Si le budget est en hausse, traduisant notamment l'impact de l'inflation et le maintien d'un haut niveau d'investissement, nous regrettons que l'exécutif n'ait pas fait le choix d'aller plus loin en matière de politiques sociales. Nous souhaitons ainsi que les recommandations de la Mission d'Information et d'Evaluation sur la Protection de l'Enfance se concrétisent au plus vite. En matière d'insertion, il est urgent de lutter contre le non-recours au RSA, alors que la crise persiste. Plus généralement, dans un contexte budgétaire décrit par l'exécutif comme contraint, il est nécessaire d'adopter une culture de l'évaluation de nos politiques publiques afin de gagner en efficacité.

Pour toutes ces raisons, nous nous sommes abstenus sur le Budget Primitif 2023.

Très bonne lecture à toutes et à tous !

Christophe Chaillou, Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy, Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

Sommaire

P.2 Protection de l'Enfance : il faut concrétiser le travail de la Mission d'Information !
P.3 Insertion : lutter contre le non-recours aux droits, une urgence
P.4 Collèges : une nouvelle aide pour les collèges privés
P.5 Budget Primitif 2023 : nous pouvons faire plus !
P.6 En bref ...

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux : www.ser45.fr

Pour nous contacter : *Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30 ; Adresse : 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans*

Protection de l'Enfance : il faut concrétiser le travail de la Mission d'Information !

Le rapport budgétaire consacré à la petite enfance, à l'enfance et à la famille a été adopté sans nos voix (abstention). **Nous regrettons vivement que les recommandations de la Mission d'Information et d'Evaluation sur la Protection de l'Enfance ne se traduisent pas dans le Budget 2023.**

Baptiste Chapuis

Les recommandations de la Mission d'Information doivent se concrétiser

« *Il s'agit du premier budget post-Mission d'Information et d'Evaluation sur la Protection de l'Enfance. Ce travail nous a permis de mieux comprendre et de mieux évaluer ce sujet. Nous sommes déçus de ne pas voir de traduction financière de ce travail. Nous avons encore du chemin à parcourir pour pouvoir atteindre toutes les préconisations qui ont été faites dans le rapport.* »

Il faut répondre aux difficultés des professionnels de l'Enfance

« *Quand Mme Martin dit qu'elle est fatiguée d'entendre qu'on n'en fait pas assez, j'aimerais rappeler que ceux qui sont fatigués, ce sont les professionnels de la Protection de l'Enfance qui subissent au quotidien des choix qui ont été faits. Je sais que vous les recevez régulièrement. Mais je pense que nous devons aller plus loin que les campagnes de communication et revaloriser leurs métiers. Nous devons notamment ouvrir le chantier salarial, mais aussi travailler sur la reconnaissance de leurs métiers (par exemple en facilitant leurs déplacements, en faisant des propositions pour leurs vies culturelles et sportives, etc.) en les repositionnant en tant qu'échelon essentiel de la vie de notre collectivité.* »

En finir avec les sorties sèches en universalisant le PARI

« *Nous devons mieux accompagner les jeunes qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous avons encore trop de sorties sèches, avec des jeunes que nous retrouvons ensuite parmi les SDF. Comme le dit le rapport de la mission qui souhaite* « positionner le PARI (Parcours Autonomie Réussite Insertion) en tant que dispositif d'accompagnement universel à l'autonomie pour éviter les sorties sèches subies », *nous devons ne plus laisser aucun jeune à la sortie de nos dispositifs sans aucune formation et sans aucun accompagnement.* »

Les bourses d'entretien pour les jeunes doivent être revalorisées

« *Les bourses d'entretien pour les jeunes en semi-autonomie sont de 12€ par jour dans les établissements où il n'y a pas de cuisines, et 6€80 s'ils disposent d'une cuisine. Cette aide n'a pas été revalorisée, alors que vous nous expliquez par ailleurs que le coût des denrées alimentaires a explosé. Nous devrions a minima indexer ces aides sur l'inflation.* »

Nous devons rappeler la responsabilité de l'Etat

« *L'objectif de la mission était aussi de rappeler le rôle de l'Etat. Je salue la création d'une délégation parlementaire aux droits des enfants. M. le Président, vous devriez demander à être auditionné par cette délégation pour porter les recommandations de notre mission.* »

Insertion : Lutter contre le non-recours aux droits, une urgence

Nous nous sommes abstenus sur le rapport consacré au RSA et à l'insertion. **Le Département ne lutte pas suffisamment contre le non-recours aux droits. Par ailleurs, nous serons vigilants sur l'application de l'expérimentation du RSA conditionné à des heures d'activité hebdomadaires.**

Vanessa Slimani

Un trop faible engagement du Département contre le non-recours

« *Malgré nos nombreuses interventions, il n'y a toujours pas de propositions pour diminuer et lutter contre le non-recours aux droits, hormis le versement d'une cotisation de 20 000€ au Conseil Départemental d'Accès aux Droits, sans avoir de retours sur l'efficacité de leurs dispositifs. Cette enveloppe me parait bien mince et n'est pas à la hauteur des besoins eu égard au nombre important de personnes qui pourraient bénéficier du RSA et qui sont en grande difficulté.* »

L'efficacité des politiques départementales restent à démontrer

« *Vous évoquez la stagnation du nombre de bénéficiaires du RSA identifiés, justifiée par une dynamique d'accompagnement qui, il me semble, reste pourtant à démontrer. Même s'il y a des actions fortes portées par le Département, il n'y a pas forcément de lien de cause à effet. Des éléments nationaux rentrent en ligne de compte, comme le non-recours aux droits et les alertes des associations sur le nombre croissant de bénéficiaires d'aides en raison de la crise. Il serait pertinent de connaitre les retombées de vos actions, par exemple sur le label* « Entreprise engagée » *qui vise à stimuler l'implication des entreprises dans l'insertion des publics éloignés de l'emploi.* »

Confortons notre soutien aux structures d'insertion

« *Je voulais souligner le travail de qualité des structures et des associations d'Insertion par l'Activité Economique qui accompagnent les bénéficiaires du RSA dans leur parcours de réinsertion, pour certaines plus socialement que professionnellement, car nous savons tous malheureusement que des bénéficiaires du RSA ne retrouveront pas le chemin de l'emploi.* »

RSA sous conditions d'activité : vigilance sur cette expérimentation

« *Nous prenons acte de l'engagement du Département dans France Travail et dans la suite du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi. Si nous pouvons être d'accord avec une simplification et une amélioration des aides au bénéfice des bénéficiaires du RSA, nous ne pouvons envisager qu'il puisse y avoir la possibilité d'une condition d'activité de 10 à 20 heures hebdomadaires associées à des paliers progressifs de sanction. J'ose espérer que nous n'irons pas vers cela.*»

Le Département doit respecter ses engagements

« *Vous vous inscrivez dans le projet national de conditionnalité du RSA. Or, le RSA ne se résume pas à une aide financière ; il comprend un droit à un accompagnement social et professionnel adapté aux besoins de l'allocataire avec un Contrat d'Engagement Réciproque (CER). Ces dernières années en France, seuls 50% des bénéficiaires du RSA en disposent. Qu'en est-il dans le Loiret ? Respectons nos engagements avant de rajouter des conditionnalités au RSA qui vont davantage enfoncer les bénéficiaires dans la stigmatisation et le non-recours.* »

Hélène Lorme

COLLÈGES :
UNE NOUVELLE AIDE POUR LES COLLÈGES PRIVÉS

Le groupe s'est abstenu sur le rapport consacré à la réussite éducatives des jeunes, et a spécifiquement voté contre la mise en place d'une nouvelle aide (250 000€ par an pour les cinq prochaines années, pour des travaux de rénovation énergétique) à l'investissement pour les collèges privés. **Le recul de la mixité sociale dans les établissements scolaires doit inciter le Département à retravailler son soutien aux collèges privés.**

BAPTISTE CHAPUIS

Un constat : la mixité sociale recule dans les collèges

« *La publication des Indices de Position Sociale (IPS) révèle que la mixité sociale dans les collèges diminue, avec un écart globalement important entre les collèges privés et les collèges publics. Cette mixité disparait peu à peu avec une sorte de fuite d'élèves de familles avec des plus hauts revenus du public vers le privé.* »

Le Département aide les collèges privés au-delà du minimum légal

« *Dans ce budget, vous ouvrez des crédits à hauteur d'1 250 000€ (250 000€ par an sur cinq ans). Il s'agit d'une aide extra-légale pour donner plus d'argent à l'enseignement privé en investissement et sur des modalités qui peuvent interroger. L'aide ne sera pas versée aux collèges mais à l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) qui fera office de boite aux lettres. Très peu de départements mettent en place des aides à l'investissement pour les établissements privés confessionnels sous contrat. S'il y a des pistes d'économies à faire pour accélérer l'investissement dans nos équipements éducatifs et sociaux, je pense que c'est une dépense qu'on pourrait s'économiser.* »

Être aux côtés de l'Education Nationale pour reconquérir certains publics

« *L'Education Nationale doit reconquérir certains publics. Mais si nous, en tant que défenseur de la République, nous ne sommes pas là aux côtés de l'Education Nationale pour reconquérir ces différents publics, nous ratons le coche.* »

Favoriser la mixité sociale pour apprendre à nos jeunes à vivre ensemble

« *Il y a aussi des établissements publics qui sont mal isolés, alors utiliser cet argument pour une nouvelle aide aux collèges privés me parait de trop. Je veux simplement que nos enfants apprennent à vivre ensemble, que ce soit dans l'inclusion avec les enfants handicapés, que ce soit entre jeunes venant de différents milieux sociaux. Cela doit être notre objectif.* »

MARIE-AGNÈS COURROY

Au cours des débats sur la réussite éducative des jeunes, Vanessa Slimani est également intervenue sur la sectorisation des collèges et a demandé une grande vigilance sur l'augmentation des effectifs afin d'être en capacité de pouvoir proposer rapidement des solutions pour ne pas dégrader le fonctionnement des établissements et pour garantir un accueil optimal des élèves. Karine Harribey a aussi soutenue la plateforme « Décroche ton stage », alors que beaucoup d'élèves de troisième peinent à trouver un stage.

A noter que le rapport budgétaire consacrée à la Jeunesse a été adopté à l'unanimité, avec notamment une augmentation du budget participatif (de 80 000€ à 100 000€).

Budget Primitif 2023 : nous pouvons faire plus !

Au regard de nos positions lors de l'analyse des rapports budgétaires thématiques, nous nous sommes abstenus sur le Budget Primitif 2023 du Département du Loiret. **Si ce budget est en hausse, avec un niveau d'investissement toujours élevé, nous constatons que des marges de manœuvre existent pour renforcer notre action dans les politiques sociales, notamment dans la Protection de l'Enfance et l'Insertion.**

Hélène Lorme

Accompagner au juste effort tous les Loirétains

« *Comme nous avons pu vous le faire remarquer durant cette session, certains investissements en direction des jeunes, les nouvelles conditionnalités du RSA (qui pourraient creuser davantage le non-recours, et non pas la diminution effective de leurs allocataires), l'absence de traductions budgétaires des conclusions de la Mission d'Information sur la Protection de l'Enfance, ne permettent pas d'accompagner au juste effort tous les Loirétains, alors même que les crises sanitaires, économiques et climatiques ont considérablement aggravé la précarité. La situation budgétaire du département est saine, ce dont nous pouvons collectivement nous féliciter ; son équilibre à 826 millions d'euros devrait nous permettre d'innover et de porter une attention plus juste sur les premières compétences de notre collectivité.* »

Adoptons une culture de l'évaluation des politiques publiques

« *Au-delà de ces remarques se pose la question des évaluations de nos politiques publiques. Le Département ne peut pas simplement constater que certaines enveloppes sont sous-utilisées (celle pour la prévention spécialisée, celle pour la conférence des financeurs qui subventionne des projets pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées) sans porter d'effort pour adapter ses dispositifs.* »

EN BREF ...

Mobilités : quel avenir pour la ligne Orléans-Châteauneuf ?

Alors que le Département s'est engagé dans un schéma de mobilités, et que la Région détient la compétence Mobilités et souhaite avancer sur l'ouverture de la ligne Orléans-Châteauneuf, Jean-Vincent Valliès a procédé à un rappel historique : si la dernière version du projet, très avancée, n'a pu voir le jour, c'est aussi parce que les élus d'Orléans avaient voté contre (après avoir voté pour à la Métropole). Projet d'intérêt général, Jean-Vincent Valliès a demandé au Département de porter ce projet de manière plus positive, en concertation avec la Région.

Prévention spécialisée : peu de projets malgré les besoins

Une somme de 380 000€ est fléchée pour la prévention spécialisée, dont 300 000€ reversés à Orléans Métropole. Il ne reste donc que 80 000€ pour le reste du Département. Vanessa Slimani s'est étonnée qu'une seule convention soit en cours (entre le Département et Pithiviers), alors que, comme l'indique le rapport budgétaire, les phénomènes d'inadaptation sociale sont nombreux dans certains territoires.

Sports : une refonte nécessaire des aides aux comités sportifs

Alors que les différentes aides sportives ont été retravaillées, les subventions aux comités sportifs départementaux sont restées identiques. Marie-Agnès Courroy a une nouvelle fois demandé une révision du montant et des modalités d'attribution de ces aides. L'exécutif nous a également précisé qu'une enveloppe de 75 000€ était réservée pour financer la venue des équipes de France de handball, volley-ball et basket-ball à CO'Met, enveloppe qui pourrait être réévaluée en cas de demandes d'autres organisateurs de manifestations.

Culture : une nouvelle saison culturelle à parfaire

Le Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes cèdera sa place pour la saison 2023-2024 a une saison culturelle. Les communes et intercommunalités devront choisir dans un large catalogue les compagnies culturelles qui pourront se produire tout en bénéficiant d'une subvention départementale. Vanessa Slimani s'est félicitée de cette initiative mais trouve regrettable que soit écartées du dispositif les communes de plus de 15 000 habitants, communes ayant aussi leurs propres contraintes budgétaires. Marie-Agnès Courroy a tenu à valoriser l'action de certaines communes ayant une véritable ambition culturelle, et a souhaité que le catalogue départemental soit ouvert, des petites compagnies pouvant exister sans que le Département en ait connaissance.

Canal d'Orléans : un projet touristique et sécuritaire

Vanessa Slimani a salué l'efficacité du système d'alerte aux crues : « *on reçoit les informations dans les temps, et c'est très important pour nous en termes de prévision et de prévention* ». Jean-Vincent Valliès est également revenu sur les projets de travaux sur le canal d'Orléans (sécurisation des digues et des barrages, renforcement de berges, …) : « *c'est l'occasion de joindre un beau projet touristique à un projet sécuritaire. La population y est très sensible.* »

Diffusion des débats : pour plus de transparence !

Par la voix de Baptiste Chapuis, nous avons à nouveau demandé que nos débats en session soient diffusés en direct, à l'heure où nous constatons un éloignement de nos concitoyens de la vie politique.